



**MANDAT DE
TÉLÉTRANSMISSION DES RELEVÉS DE COMPTE
TÉLÉCOLLECTE DES DOCUMENTS COMPTABLES**

L'entreprise
ci après désignée "le mandant", dont le siège social est situé

représentée par
agissant en qualité de (dirigeant, gérant...)
Client de la Caisse d'Épargne Loire-Centre

Agence de

Donne, par la présente, autorisation expresse à la Caisse d'Épargne Loire-Centre, de communiquer par télétransmission au portail déclaratif "jedecclare.com" dont le propriétaire est Expert-Comptable Média Association, ayant l'Ordre des Experts-comptables comme unique membre, partenaire EDI-DGI, Association enregistrée à la Préfecture de police de Paris le 6 mars 2001 sous le N° 95/2019, sise 19, rue Cognacq-Jay 75341 Paris cedex 07 et dont le prestataire technique est EXTELIA, ayant son siège social : 10, avenue Charles de Gaulle - 94220 Charenton-le-Pont, ayant pour N° unique d'identification 320.217.144 (RCS Nanterre), les relevés de(s) compte(s) indiqué(s) ci-après, dont l'entreprise est titulaire dans ses livres :

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
16188			
16188			
16188			

En conséquence le mandant, délègue par cette autorisation la Caisse d'Épargne Loire-Centre du respect du secret professionnel et renonce à engager la responsabilité de l'établissement quant aux conséquences directes ou indirectes que pourrait avoir la communication des informations susvisées au portail. Le portail "jedecclare.com" se chargera de les transmettre à l'expert comptable du mandant.

Le Client donne, par la présente, autorisation expresse au Cabinet d'Expertise Comptable de télétransmettre à la Caisse d'Épargne Loire-Centre les liasses fiscales relatives à son activité professionnelle (ensemble des formulaires fiscaux dûment renseignés répondant à l'obligation de déclaration annuelle d'activité de l'entreprise). L'établissement s'engage à n'utiliser les informations fiscales de son Client que pour les besoins bancaires le concernant, sauf obligation réglementaire contraire. Il ne pourra en faire aucune cession à des tiers à titre gratuit ou onéreux. Le Client mandate le Cabinet d'Expertise Comptable pour notifier, si nécessaire, dans les meilleurs délais la présente autorisation à la Caisse d'Épargne Loire-Centre susvisée.

Le Client peut résilier à tout moment l'une ou l'autre de ces autorisations par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la Caisse d'Épargne Loire-Centre pour l'autorisation concernant l'envoi des relevés de compte et au Cabinet d'Expertise Comptable pour l'autorisation concernant l'envoi des liasses fiscales. Cette résiliation sera effective au terme d'un délai maximal d'un mois.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les données à caractère personnel portant sur les personnes physiques recueillies dans le présent mandat par la Caisse d'Épargne Loire-Centre, responsable du traitement, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont obligatoires et ont pour finalité la gestion du mandat et des services qui s'y rattachent. Certaines données peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. La Caisse d'Épargne Loire-Centre est autorisée à communiquer ces données à caractère personnel à l'organe central des caisses d'épargne et des banques populaires, ainsi qu'à des partenaires, sous-traitants et/ou prestataires. Les personnes physiques disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information à caractère personnel les concernant auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre.

LE MANDANT (CLIENT)
Fait à _____ le _____

X
Signature manuscrite du mandant précédée de la mention manuscrite "Bon pour mandat et levée du secret bancaire".

**LE MANDATAIRE
(CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE)**
Fait à _____ le _____

X
Signature manuscrite du mandataire précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation du mandat".